



Appel de dossiers – Perfos relève

Événement Fait Maison

Dans le cadre de l'événement Fait Maison, la Maison pour la danse invite les **artistes en danse émergent·es** à soumettre une courte performance **incluant 3 artistes maximum** pour compléter sa programmation.

*

Grande fête de la danse, Fait Maison se veut une porte ouverte sur l'univers de la danse à l'occasion de la Journée internationale de la danse. Pendant deux jours, le grand public est invité à aller à la rencontre des artistes professionnel·les en danse et à découvrir leurs projets créatifs.

Date et lieu de diffusion

- Vendredi 25 avril 2025 en soirée, à la Maison pour la danse

Contribution au projet

- 300 \$ par artiste
- 15 heures en studio seront offertes par la Maison pour la danse par performance

Conditions

- Être disponible le vendredi 25 avril en après-midi de 14h à 16h pour une générale technique (l'horaire sera confirmé en début d'année);
- La durée de la performance doit être de 5 à 10 minutes;
- La performance doit être présentée en formule sèche, c'est-à-dire qui requiert très peu d'éléments techniques;

- Une rencontre avec Luc Vallée, directeur technique du Groupe Danse Partout, sera prévue un mois en amont de l'événement pour valider les possibilités au niveau de la technique (une liste des besoins techniques vous sera demandée);
- Le plan technique en annexe devra être respecté.

Mentorat

- 3h de mentorat par performance

Critères d'admissibilité

- Avoir le statut d'artiste de la relève selon les conditions suivantes :
 - être âgé-e de 35 ans et moins OU avoir réalisé un maximum de trois œuvres chorégraphiques (30 min. ou plus) présentées devant public dans un contexte professionnel.
- Être [adhérent-e de la Maison pour la danse](#) au moment du dépôt.
- La performance doit inclure 3 artistes maximum (solo, duo ou trio).
- La performance ne doit pas avoir été déjà présentée dans le cadre de Fait Maison.

Mode d'attribution

- La sélection des candidatures est faite par la Maison pour la danse et son [comité artistique](#) avec un souci d'équilibre entre les artistes
- Les artistes en danse résidant dans la région de Québec seront priorisé-es;
- L'appel est offert à l'ensemble de la communauté de la danse dans un désir de mixité, de représentativité, d'inclusion et de diversité.

Dossier à déposer

- Votre curriculum vitae;
- Une lettre de motivation;
- Descriptif de la performance (250 mots max.)

Date limite de dépôt : dimanche 1^{er} décembre 2024 à 23h59

Pour le dépôt des dossiers et pour toute question, écrire à projets@maisonpouurladance.ca avec « Perfos relève Fait Maison » comme objet.

Les candidatures retenues seront contactées en début d'année 2025. Vous pouvez poser votre candidature pour plus d'un projet.

Nous accusons réception du dépôt de chaque dossier. Si vous ne recevez pas de courriel dans les 48 h suivants votre envoi, SVP nous en informer.



MAISON
POUR
LA DANSE

ÉNERGIE
COLLECTIVE. SYNERGIE
CREATIVE.

Annexe [appel de dossiers – Perfos relève]

Plan technique

Espace de diffusion dans le studio B de la Maison pour la danse

